



**MINISTÈRE
DE L'ECONOMIE,
DES FINANCES
ET DE LA SOUVERAINETÉ
INDUSTRIELLE ET NUMÉRIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Paris, le 3 octobre 2023
N°1188

COMMUNIQUE DE PRESSE

Déploiement du PER : près de 85 Mds d'euros d'encours et plus 7,4 M de titulaires à fin mars 2023

Afin de développer l'épargne retraite en France, la loi PACTE a créé un nouveau plan d'épargne retraite (PER) plus attractif pour les épargnants et mieux adapté aux besoins de financement des entreprises.

Près de quatre ans après le lancement du PER le 1er octobre 2019, son déploiement se poursuit à un rythme très soutenu : au 31 mars 2023, sur la base des données mises à disposition par l'ensemble des fédérations professionnelles commercialisant des PER, plus de 7,4 millions de personnes bénéficient déjà de ces nouveaux PER. Les encours constitués sur ces PER atteignent presque 85 milliards d'euros. Cette dynamique concerne tant les PER d'entreprise, collectif (plus de 20 Mds d'euros d'encours) et obligatoire (plus de 13 Mds d'euros d'encours), que les PER individuels (51,6 Mds d'euros d'encours et plus de 3,2 millions de titulaires).

Bruno Le Maire déclare : « *Le PER est un succès. C'est d'abord un succès au bénéfice des Françaises et des Français qui disposent désormais d'un produit d'épargne adapté pour préparer leur retraite. Mais c'est aussi un succès pour nos entreprises qui ont besoin d'investisseurs de long terme pour les accompagner dans les grandes transitions à venir.* »

Contact presse :

Cabinet de Bruno Le Maire - 01 53 18 41 13 - presse.mineco@cabinets.finances.fr